

Les autocars

RESALP Recrute !



CONDUCTEUR DE VÉHICULES LÉGERS (H/F) à Briançon

CDD Saisonnier | du 18/12/2026 au 11/04/2027
| 35 heures | 12.43 € brut horaire | Non Logé

Qui sommes-nous ?

Resalp est une entreprise familiale de transport de voyageurs, implantée dans le Nord des Hautes-Alpes et sur les stations iséroises de l'Alpe d'Huez et des Deux Alpes. Groupe expert en mobilité, nous exploitons plusieurs réseaux, des lignes régulières, des taxis et un petit train.



Une part importante de notre activité est liée au tourisme : transferts, sorties en autocars, voyages et déplacements occasionnels. En forte progression depuis 15 ans, Resalp compte aujourd'hui plus de 170 collaborateurs et exploite un parc de 150 véhicules.

En tant que conducteur RESALP, vous êtes le premier contact avec nos passagers : votre professionnalisme et votre relationnel reflètent nos valeurs au quotidien.

Vos missions

- **Transporter des personnes sur des trajets réservés** en amont, le plus souvent vers les gares et aéroports.
- **Accueillir et renseigner les passagers** avec le sourire
- **Conduire avec sécurité et avec souplesse**
- **Assurer le nettoyage intérieur et extérieur** du véhicule
- **Tenir une caisse et savoir renseigner les clients**

Nous recherchons

- **Un titulaire du permis B et de la Carte Jaune ⁽¹⁾**
- **Une conduite souple et sécurisante**
- **Un sens des responsabilités, ponctualité**
- De la **fiabilité** et un **service de qualité**
- Une **appétence pour le contact humain** et le **travail en autonomie**
- Une première **expérience en montagne** est **un +**, mais pas obligatoire

Nous offrons

- Un **Contrat à Durée Déterminée Saisonnier**
- **12.43 € brut horaire – Toutes les heures supplémentaires sont payées**

- La Convention Collective nationale des transports routiers de voyageurs (IDCC 0016)
- Un **travail dans de magnifiques paysages montagneux**
- Une **activité variée en pleine saison touristique**
- Une **entreprise dynamique et en pleine expansion**

⁽¹⁾ Pour la création de la Carte Jaune, il convient de consulter un médecin agréé qui remplira le CERFA n°14880*02 nécessaire à la constitution du dossier à transmettre à la Préfecture. Notre équipe reste à votre disposition pour vous accompagner dans cette démarche.

INTÉRESSÉ(E) ?

Envie de travailler dans un cadre exceptionnel, au cœur des montagnes ?
Rejoignez RESALP et faites de votre hiver une expérience enrichissante et humaine !

recrutement@resalp.fr / 04 92 20 47 50

RESALP

